

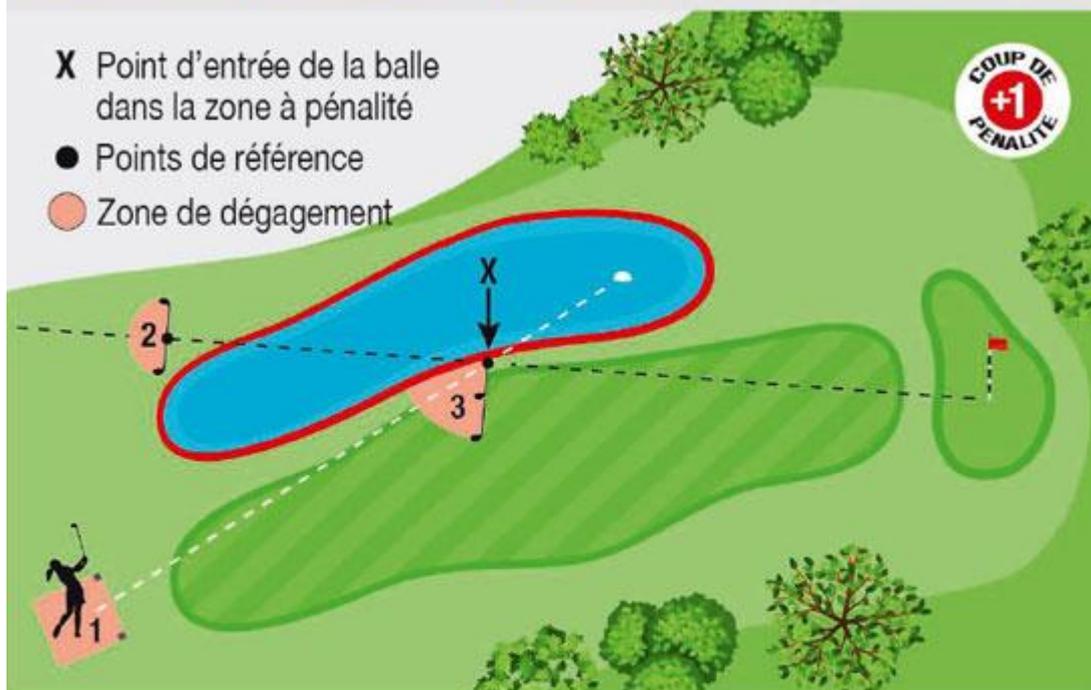
Réponse : Ma balle est dans une zone à pénalité.

- Je peux la jouer la balle comme elle repose et à l'adresse j'ai le droit de poser mon club sur le pont. R 8.1b(4) Poser légèrement le club sur le sol juste devant ou derrière la balle
- Je peux appliquer la R 17.1d Dégagement pour une balle dans une zone à pénalité

8.1b/1 – Signification de « Poser légèrement le club sur le sol »

La Règle 8.1b autorise un joueur à poser légèrement son club sur le sol juste devant ou derrière la balle, même si cela *améliore* son *lie* ou la zone de son swing intentionnel. « Poser le club légèrement » signifie permettre au poids du club d'être supporté par l'herbe, la terre, le sable ou tout autre matériau sur ou au-dessus de la surface du sol. Mais le joueur encourt la *pénalité générale* selon la Règle 8.1a s'il *améliore* le *lie* ou la zone de son swing intentionnel en posant le club plus que légèrement. Voir Règle 12.2b(1) (Situations où toucher le sable implique une pénalité) pour savoir quand un joueur encourt une pénalité en touchant le sable dans un *bunker*.

FIGURE #2 17.1d : DÉGAGEMENT POUR UNE BALLE DANS UNE ZONE À PÉNALITÉ ROUGE



Quand on est sûr ou quasiment certain qu'une balle est dans une zone à pénalité rouge et que le joueur souhaite prendre un dégagement, le joueur a **trois options**, chacune avec un coup de pénalité :

- (1) Le joueur peut prendre un dégagement coup et distance (voir (1) de la Figure #1 17.1d).
- (2) Le joueur peut se dégager en arrière sur la ligne (voir (2) de la Figure #1 17.1d).
- (3) Le joueur peut prendre un dégagement latéral (zone à pénalité rouge uniquement). Le point de référence pour un dégagement latéral est le point X, point estimé où la balle d'origine a franchi en dernier la lisière de la zone à pénalité rouge. La zone de dégagement est de deux longueurs de club mesurées depuis le point de référence, elle ne doit pas être plus près du trou que le point de référence et peut se situer dans n'importe quelle zone du parcours, sauf dans la même zone à pénalité.